



L'impact du travail à domicile dans le milieu de travail

**Environics
Institute**
For Survey Research



L'[Environics Institute](#) pour la recherche par sondage mène des recherches sociales et d'opinion publique pertinentes et originales liées à des questions touchant les politiques publiques et le changement social. C'est au moyen de tels travaux de recherche que les organisations et les gens peuvent mieux comprendre le Canada d'aujourd'hui, la façon dont il évolue et son avenir possible.

 **Future Skills
Centre** Centre des
**Compétences
futures**



Le [Centre des Compétences futures \(CCF\)](#) est un centre de recherche et de collaboration avant-gardiste qui se consacre à l'innovation dans le domaine du développement des compétences afin que toutes les personnes au Canada soient prêtes pour l'avenir du travail. Nous travaillons en partenariat avec des personnes chargées de l'élaboration des politiques, des personnes chargées de la recherche, des spécialistes, des employeurs et des travailleuses et travailleurs, ainsi qu'avec des établissements d'enseignement postsecondaire, afin de résoudre les problèmes urgents du marché du travail et de veiller à ce que chacun puisse bénéficier de possibilités pertinentes d'apprentissage tout au long de la vie. Nous sommes fondés par un consortium dont les membres sont l'Université métropolitaine de Toronto, Blueprint et le Conference Board of Canada, et nous sommes financés par le [Programme du Centre des compétences du gouvernement du Canada](#).

**TED
ROGERS
SCHOOL
OF MANAGEMENT**

**DiVERSITY
INSTITUTE**



Le [Diversity Institute](#) mène et coordonne des recherches multidisciplinaires et multipartites pour répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes de tous les horizons, à la nature changeante des aptitudes et des compétences, et aux politiques, mécanismes et outils qui favorisent l'inclusion et la réussite économiques. Notre approche axée sur l'action et fondée sur des données probantes fait progresser la connaissance des obstacles complexes auxquels font face les groupes sous-représentés ainsi que des pratiques exemplaires pour induire des changements et produire des résultats concrets. Le Diversity Institute dirige des recherches pour le Centre des Compétences futures.

Canada

Le *Sondage sur l'emploi et les compétences* est financé par le gouvernement du Canada dans le cadre du [programme Compétences futures](#).

Les opinions et interprétations contenues dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Date de publication :
Novembre 2024



À propos du sondage

Le Sondage [sur l'emploi et les compétences](#) est menée par l'Environics Institute for Survey Research, en partenariat avec le [Centre des Compétences futures](#) et le [Diversity Institute](#) de la Toronto Metropolitan University.

Au début de 2020, le Sondage a d'abord été un projet visant à explorer les expériences des Canadiennes et Canadiens face à la nature changeante du travail, y compris les perturbations technologiques, l'insécurité croissante et l'évolution des exigences en matière de compétences. Après le début de la pandémie de COVID-19, l'enquête a été étendue afin d'examiner l'incidence de cette crise sur l'emploi, les revenus et le milieu de travail des Canadiennes et Canadiens. D'autres vagues du relevé (vagues 2 à 6) ont été menées entre décembre 2020 et novembre 2023.

La septième vague de l'étude consiste en un sondage mené auprès de 5 855 Canadiennes et Canadiens âgés de 18 ans et plus, entre le 30 mai et le 4 juillet 2024, dans l'ensemble des provinces et territoires. Elle s'est déroulée en ligne (dans les provinces) et par téléphone (dans les territoires). Cette vague de l'enquête comprend des suréchantillons de Canadiennes et Canadiens vivant dans des provinces et des territoires plus petits, des personnes de moins de 34 ans, des Canadiennes et Canadiens racisés et des Canadiennes et Canadiens qui s'identifient comme Autochtones, afin de brosser un meilleur portrait de l'éventail des expériences à l'échelle du pays. Dans le présent rapport, les résultats du sondage sont pondérés en fonction de l'âge, du genre, de la région, de l'éducation, de l'identité raciale et de l'identité autochtone, afin de s'assurer qu'ils sont représentatifs de l'ensemble de la population canadienne.

Les rapports du sondage peuvent être consultés en ligne à l'adresse suivante :

> <https://www.environicsinstitute.org/projects/listing/-in-tags/type/survey-on-employment-and-skills>

> <https://fsc-ccf.ca/fr/recherche/survey-on-employment-and-skills/>

Table des matières

1

Principales
constatations

2

Introduction

4

Le travail à domicile :
une mise à jour

7

L'intérêt pour le
travail à domicile à
l'avenir

10

Comment le travail à
domicile affecte-t-il
le milieu de travail

18

Le travail à domicile
et la satisfaction au
travail

Principales constatations

- Au printemps 2024, 42 % des travailleuses et travailleurs canadiens ont déclaré qu'ils travaillaient généralement à domicile au moins un jour par semaine.
- Le travail à domicile est plus fréquent chez les cadres, les gestionnaires et les propriétaires d'entreprise, ainsi que chez le personnel de bureau et administratif, comparativement aux personnes qui détiennent d'autres postes. Il est également beaucoup plus fréquent chez les titulaires d'un diplôme universitaire que chez les personnes qui ont d'autres types d'éducation.
- Quant à l'avenir, deux travailleuses et travailleurs canadiens sur trois (68 %) disent préférer avoir la possibilité de travailler à domicile au moins un jour par semaine.
- La proportion des personnes qui travaillent actuellement à domicile *moins souvent* que souhaité (37 %) est beaucoup plus élevée que la proportion de celles qui travaillent à domicile *plus souvent* que souhaité (7 %).
- La majorité des travailleuses et travailleurs au Canada, travaillant à domicile ou non, convient que les personnes qui travaillent à domicile sont tout aussi productives que celles qui travaillent à leur bureau ou à leur lieu de travail habituel. De plus, une majorité s'accorde à dire que le fait de permettre aux gens de travailler à domicile autant qu'ils le souhaitent a rendu leur lieu de travail plus agréable.
- De plus, 55 % sont d'accord pour dire que « les personnes qui travaillent à domicile passent à côté de trop de choses qui se passent lorsque nous sommes ensemble à notre bureau ou à notre lieu de travail habituel ». Et environ une personne sur deux s'accorde à dire « qu'il est impossible de travailler en équipe lorsque certaines personnes travaillent à domicile et non à notre bureau ou lieu de travail habituel », et que « permettre à certaines personnes de travailler à domicile est injuste pour les travailleuses et travailleurs qui ne peuvent pas effectuer leur travail à domicile ».
- Les travailleuses et travailleurs racisés et les travailleuses et travailleurs autochtones ont tendance à être un peu plus susceptibles d'être d'accord à dire que le fait de permettre aux gens de travailler à domicile autant qu'ils le souhaitent a rendu leur lieu de travail plus agréable. Mais ils ont également tendance à être plus susceptibles d'exprimer des inquiétudes quant au fait que les personnes qui travaillent à domicile passent à côté de trop de choses.
- La probabilité d'être d'accord pour dire que le fait de permettre aux gens de travailler à domicile a rendu le lieu de travail plus agréable, ou que les personnes qui travaillent à domicile sont tout aussi productives augmente à mesure que la fréquence du travail à domicile augmente.
- Alors que la majorité des personnes *qui ne travaillent pas à domicile* s'accordent à dire que les personnes qui travaillent à domicile passent à côté de certaines choses, que le fait que certaines personnes travaillent à domicile entrave le travail d'équipe et que permettre à certaines personnes de travailler à domicile est injuste, la majorité des personnes *qui travaillent à domicile presque tous les jours* ne sont pas d'accord. Ces résultats laissent entrevoir un possible clivage dans le milieu de travail.
- Malgré ces désaccords, il semble y avoir très peu de différence dans la satisfaction au travail entre les personnes qui travaillent à domicile la plupart du temps ou une partie du temps, et celles qui ne le font pas.



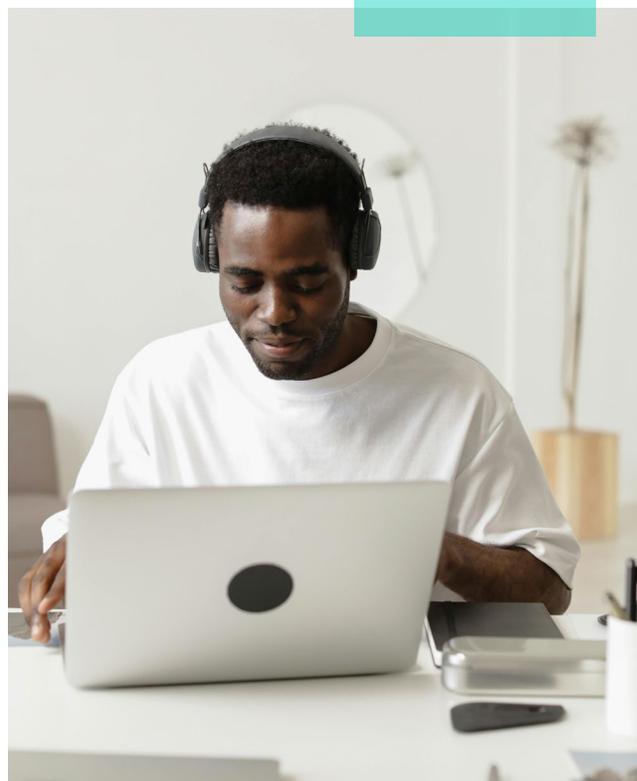
Introduction

La pandémie de COVID-19 a provoqué un changement durable dans la culture du milieu de travail au Canada en augmentant radicalement le nombre de personnes qui travaillent à domicile. Initialement, le travail à distance a été imposé aux travailleuses et travailleurs à titre de mesure d'urgence, afin d'aider à contenir la propagation du virus. Mais il est rapidement devenu évident que, malgré les perturbations, la plupart des personnes qui avaient adopté le travail à domicile préféraient cela au travail à leur lieu de travail habituel et souhaitaient que l'arrangement se poursuive après la fin de la pandémie.¹ Avec la réouverture des lieux de travail, les personnes dont le travail est difficile (voire impossible) à effectuer à domicile sont retournées sur leur lieu de travail; mais beaucoup d'autres ne l'ont pas fait. Pour une partie importante de la main-d'œuvre, avoir la possibilité de travailler à domicile certains jours, voire tous les jours, est maintenant la pratique attendue et acceptée.

Les employeurs — et non seulement les employées et employés — ont également dû s'adapter à cette nouvelle réalité. Pour certains, il y a des avantages évidents. Par exemple, il est possible de dépenser moins pour la location de bureaux ou d'embaucher des travailleuses et travailleurs talentueux qui ne vivent peut-être pas à proximité des lieux de travail. D'autres peuvent être plus frustrés que leur personnel ne soit pas réuni au même endroit et peuvent adopter des politiques exigeant qu'un plus grand nombre de personnes retournent au bureau.

1 Voir les rapports sur les vagues précédentes du Sondage sur l'emploi et les compétences, incluant *Work at Home or Live at Work: The Complexities of New Working Arrangements* (avril 2021) (<https://www.environicsinstitute.org/projects/project-details/work-at-home-or-live-at-work-the-complexities-of-new-working-arrangements>); *The Shift to Remote Work: How Workers in Canada are Adapting to Working from Home* (septembre 2022) (<https://www.environicsinstitute.org/projects/project-details/the-shift-to-remote-work-how-workers-in-canada-are-adapting-to-working-from-home>); et *The Shift to Working from Home will be Difficult to Reverse* (juillet 2023) (<https://www.environicsinstitute.org/insights/insight-details/the-shift-to-working-from-home-will-be-difficult-to-reverse>).

L'étude sur l'incidence du passage au travail à domicile sur les travailleuses et travailleurs et les employeurs, notamment en ce qui a trait à la satisfaction au travail, à la productivité, au travail d'équipe, à l'équité et à l'inclusion, constitue une étape importante dans l'évaluation de l'état actuel du milieu de travail au Canada. Par conséquent, ce rapport met à jour le profil des personnes qui travaillent à domicile et de celles qui ne le font pas, et à quelle fréquence, au cours des quatre années après le début de la pandémie. Mais il explore également la question de savoir s'il existe un risque de clivage dans le milieu de travail entre les personnes qui travaillent à domicile et les autres. Et il s'agit aussi de déterminer si des travailleuses et travailleurs ont l'impression de passer à côté de certaines des choses positives qui peuvent se produire lorsque les équipes sont en mesure de travailler en présentiel ou de se réunir en personne. Les résultats sont fondés sur la vague 7 du Sondage sur l'emploi et les compétences, mené en juin 2024, auprès d'un échantillon total de 5 855 Canadiennes et Canadiens adultes, dont 4 043 qui occupent actuellement un emploi.



Le sondage révèle qu'une proportion importante de travailleuses et travailleurs canadiens (environ deux sur cinq) ont mentionné qu'ils travaillent habituellement à domicile au moins un jour par semaine. Encore plus (environ deux sur trois) ont précisé qu'à l'avenir, ils souhaiteraient avoir la possibilité de travailler à domicile au moins un jour par semaine. La proportion des personnes qui travaillent actuellement à domicile *moins souvent* qu'elles ne le souhaiteraient est beaucoup plus élevée que la proportion de celles qui travaillent à domicile *plus souvent* qu'ils ne le souhaiteraient.

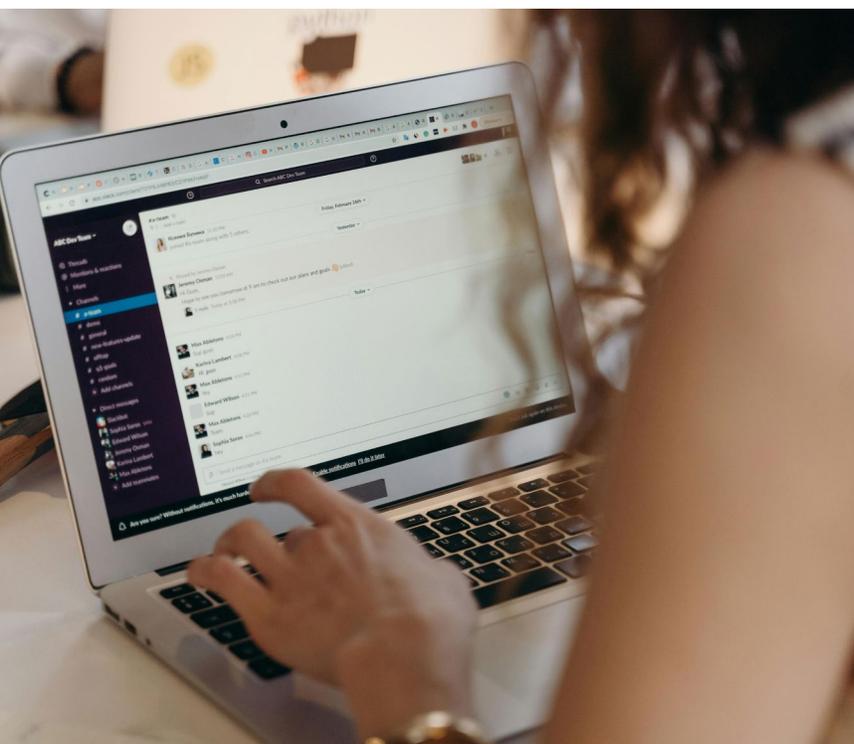
La plupart des travailleuses et travailleurs, qu'ils travaillent à domicile ou non, s'accordent pour dire que les personnes qui travaillent à domicile sont tout aussi productives que celles qui travaillent à leur bureau ou à leur lieu de travail habituel, et que le fait de permettre aux gens de travailler à domicile autant qu'ils le souhaitent rend leur lieu de travail plus agréable. Conjointement à cela, ils expriment des inquiétudes quant à l'impact du travail à domicile sur leur milieu de travail. Par exemple, environ une personne sur deux reconnaît que lorsqu'on travaille à domicile, on passe à côté de trop de choses qui se produisent dans le milieu de travail habituel, que le travail à domicile nuit au travail d'équipe ou que permettre à certaines personnes de travailler à domicile est injuste pour d'autres.

De plus, les opinions sur l'impact du travail à domicile sur le milieu de travail divergent entre les personnes qui travaillent à domicile et les autres. Plus précisément, la majorité des personnes *qui ne travaillent pas à domicile* sont d'accord pour dire que celles qui travaillent à domicile passent à côté de quelque chose, que le fait que des personnes travaillent à domicile entrave le travail d'équipe et que permettre à certaines personnes de travailler à domicile est injuste, tandis que la majorité des personnes *qui travaillent à domicile presque tous les jours* ne sont pas d'accord avec cela. Ces résultats laissent entrevoir un possible clivage dans le milieu de travail, une réalité que les employeurs et les gestionnaires devront peut-être aborder.

Le travail à domicile : une mise à jour

Au printemps 2024, la majorité (57 %) des Canadiennes et Canadiens adultes occupant un emploi ont déclaré ne jamais ou presque jamais travailler à domicile. Parmi les autres, 18 % ont déclaré qu'ils travaillaient généralement à domicile environ un ou deux jours par semaine, 10 % environ trois ou quatre jours par semaine et 14 % travaillaient à domicile à peu près tous les jours.²

La proportion de personnes travaillant à domicile au moins quelques jours par semaine après le début de la pandémie, telle que mesurée par les différentes vagues du Sondage sur l'emploi et les compétences, a atteint un sommet à la fin de 2020, atteignant alors 51 %. Elle a ensuite quelque peu diminué, atteignant 43 % au printemps 2023, et 42 % dans cette dernière enquête menée en juin 2024.³ Avant la pandémie, on estimait que cette proportion se situait entre cinq et dix pour cent. Cette estimation est fondée à la fois sur des [résultats antérieurs de Statistique Canada](#) et sur les souvenirs des travailleuses et travailleurs exprimés lors du Sondage sur l'emploi et les compétences.



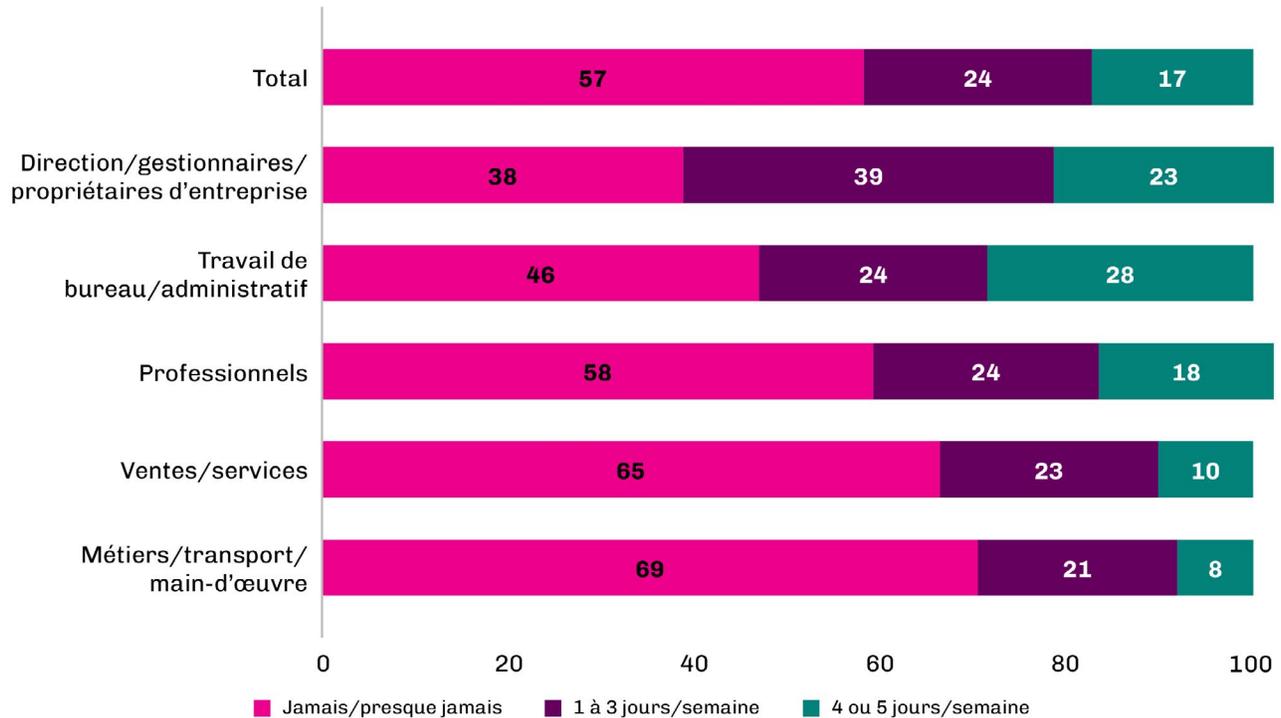
La proportion de personnes travaillant à domicile au moins une journée au cours d'une semaine typique varie selon le type d'emploi : elle est la plus élevée chez les travailleuses et travailleurs autonomes (73 %), se rapproche de la moyenne générale chez les employés à temps plein (40 %) et est la plus faible chez les employés à temps partiel (33 %).

Il existe également des différences importantes selon la profession. Elle est la plus élevée chez les cadres, les gestionnaires et les propriétaires d'entreprise (62 %) et les employées et employés de bureau et de support administratif (52 %), et la plus faible chez les travailleuses et travailleurs de la vente et des services (33 %) et des métiers, du transport ou de la main-d'œuvre (30 %).

-
- 2 La proportion de personnes travaillant de la maison selon le Sondage sur l'emploi et les compétences a tendance à être plus élevée que celle déclarée par Statistique Canada dans l'Enquête sur la population active (EPA). Cela s'explique en partie par le fait que l'EPA porte sur la situation au travail au cours d'une semaine donnée, tandis que le Sondage sur l'emploi et les compétences porte sur les expériences vécues sur plusieurs mois. La question de l'EPA sur le lieu de travail est également formulée différemment, et la tranche d'âge et le statut de travail des personnes incluses dans l'enquête diffèrent de ceux du Sondage sur l'emploi et les compétences.
 - 3 Il convient de noter que les vagues précédentes du sondage posaient une question légèrement différente sur le lieu de travail (le libellé faisait spécifiquement référence aux changements dus à la pandémie).

FIGURE 1
Travail à domicile, par profession
 Sous-échantillon : personnes à l'emploi

Q24D_W7. Au cours des trois derniers mois, combien de jours par semaine avez-vous généralement travaillé à la maison plutôt qu'à un lieu de travail à l'extérieur de la maison?



La somme des chiffres peut ne pas correspondre exactement à 100 % en raison d'un faible pourcentage de répondants n'ayant pas répondu ou en raison des arrondis.

Dans le même ordre d'idées, le travail à domicile (au moins un jour par semaine) est beaucoup plus courant chez les titulaires d'un diplôme universitaire (55 %) que chez les personnes qui ont d'autres types d'éducation (36 %), et également plus courant chez les personnes ayant des revenus familiaux élevés (47 %) que chez les ménages à faible revenu (33 %).⁴

Au niveau régional, le taux de travail à domicile en Ontario était de 47 %, ce qui est nettement plus élevé que la moyenne nationale de 42 %. Parmi les régions, c'est dans le Nord qu'il est le plus faible (27 %).⁵

4 Les revenus élevés des ménages sont de 150 000 \$ par année ou plus ; les faibles revenus sont inférieurs à 30 000 \$ par année.

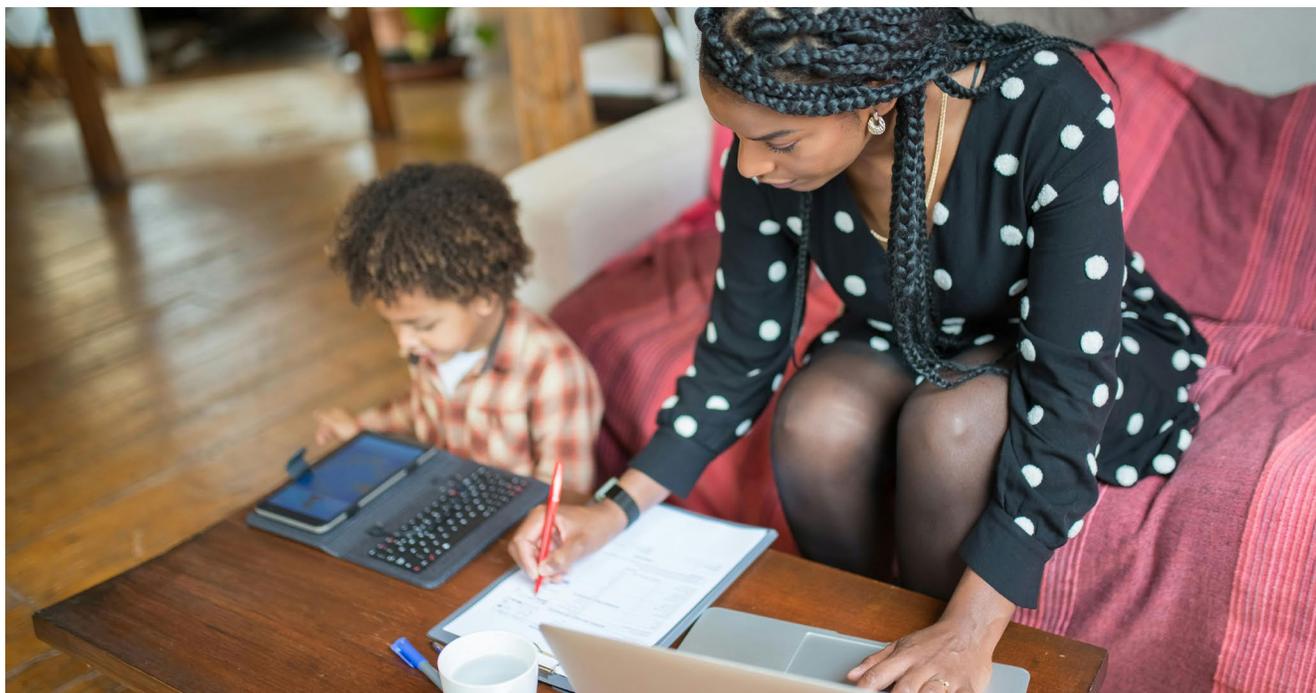
5 Les résultats pour les trois territoires sont fondés sur des données d'enquête non pondérées (n = 287).

La proportion de travailleuses et travailleurs canadiens qui travaillent au moins une journée à la maison au cours d'une semaine typique ne varie pas beaucoup selon l'âge, bien qu'elle soit légèrement supérieure à la moyenne chez les 25 à 34 ans (47 %). Cependant, les travailleuses et travailleurs plus âgés sont plus susceptibles de travailler à domicile la plupart des jours (au moins quatre ou cinq jours par semaine), tandis que les travailleuses et travailleurs plus jeunes sont plus susceptibles de travailler à domicile seulement certains jours (un à trois jours par semaine).

Le travail à domicile n'est que légèrement plus courant chez les parents âgés de 25 à 54 ans ayant un enfant de moins de 19 ans dans leur ménage (46 %) que chez ceux de ce groupe d'âge sans enfants dans leur ménage (43 %). Chez les personnes ayant des enfants à la maison, il n'y a pas de différence entre la mère (46 %) et le père (46 %), en ce qui concerne la probabilité de travailler à la maison au moins quelques jours. Les parents ayant des enfants à la maison sont moins susceptibles de travailler à domicile quatre ou cinq jours par semaine (16 % contre 22 % pour ceux qui n'ont pas d'enfants dans leur ménage), mais plus susceptibles de travailler à domicile un à trois jours par semaine (30 % contre 21 %).

Le travail à domicile au moins une journée au cours d'une semaine typique est plus courant chez les personnes racisées (48 %), mais surtout chez celles qui s'identifient comme Sud-Asiatiques (54 %) ou Chinoises (51 %). Il n'y a pas de différence significative entre les personnes qui s'identifient comme Autochtones (45 %) et celles qui ne s'identifient pas dans ce groupe (41 %).

Le travail à domicile au moins un jour au cours d'une semaine typique est également plus courant chez les personnes qui disent avoir un handicap qui limite toujours ou souvent leurs activités quotidiennes (56 %). Cependant, si le chiffre est plus élevé que la moyenne, en particulier pour celles qui indiquent que leur handicap est lié à leur santé mentale (60 %), il est à peu près dans la moyenne pour celles dont le handicap est lié à leur santé physique (43 %). Notons que ces chiffres comprennent seulement les personnes ayant un emploi. Les personnes touchées au quotidien par un handicap physique ont moins de chances d'avoir un emploi.



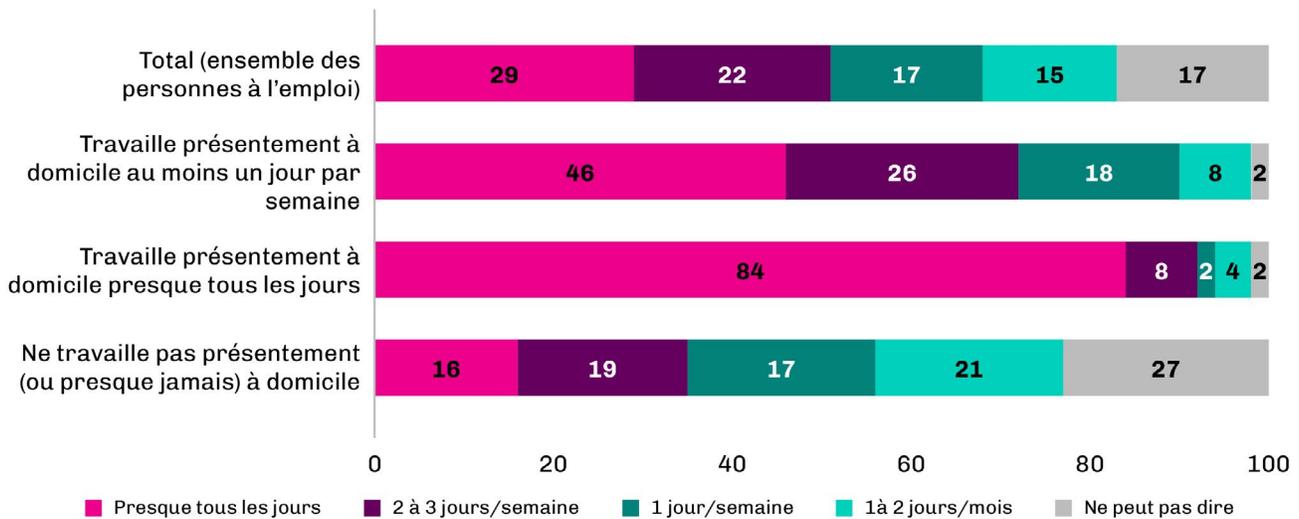
L'intérêt pour le travail à domicile à l'avenir

À l'avenir, la majorité des travailleuses et travailleurs canadiens (68 %) dit souhaiter avoir la possibilité de travailler à domicile au moins un jour par semaine. Cela inclut 22 % qui préféreraient travailler à domicile deux à trois jours par semaine, et 29 % qui préféreraient le faire presque tous les jours.

En général, plus une personne travaille à domicile, plus elle aimerait continuer à le faire à l'avenir. Par exemple, 84 % des personnes qui travaillent actuellement à domicile tous les jours disent qu'à l'avenir, elles préféreraient travailler à domicile aussi fréquemment, ce qui indique que leur préférence correspond à leur situation actuelle.

FIGURE 2
Travail à domicile : fréquence privilégiée à l'avenir
 Sous-échantillon : personnes à l'emploi

Question n° 24F. À l'avenir, à quelle fréquence aimeriez-vous travailler à domicile, au lieu de travailler à votre lieu de travail habituel?



Cependant, plusieurs personnes qui ne travaillent pas à domicile aimeraient néanmoins le faire. Par exemple, plus d'un tiers (35 %) de celles qui ne travaillent presque jamais ou jamais à domicile indiquent qu'à l'avenir, elles aimeraient travailler à domicile au moins deux à trois jours par semaine. Ces travailleuses et travailleurs peuvent être déçus de ne pas avoir plus de possibilités de travail à domicile.

De plus, la proportion de personnes qui travaillent actuellement à domicile *moins souvent* qu'elles ne le souhaiteraient est beaucoup plus importante que la proportion de celles qui travaillent à domicile *plus souvent* qu'elles ne le souhaiteraient.

La situation générale de l'ensemble de la main-d'œuvre peut se résumer comme suit :

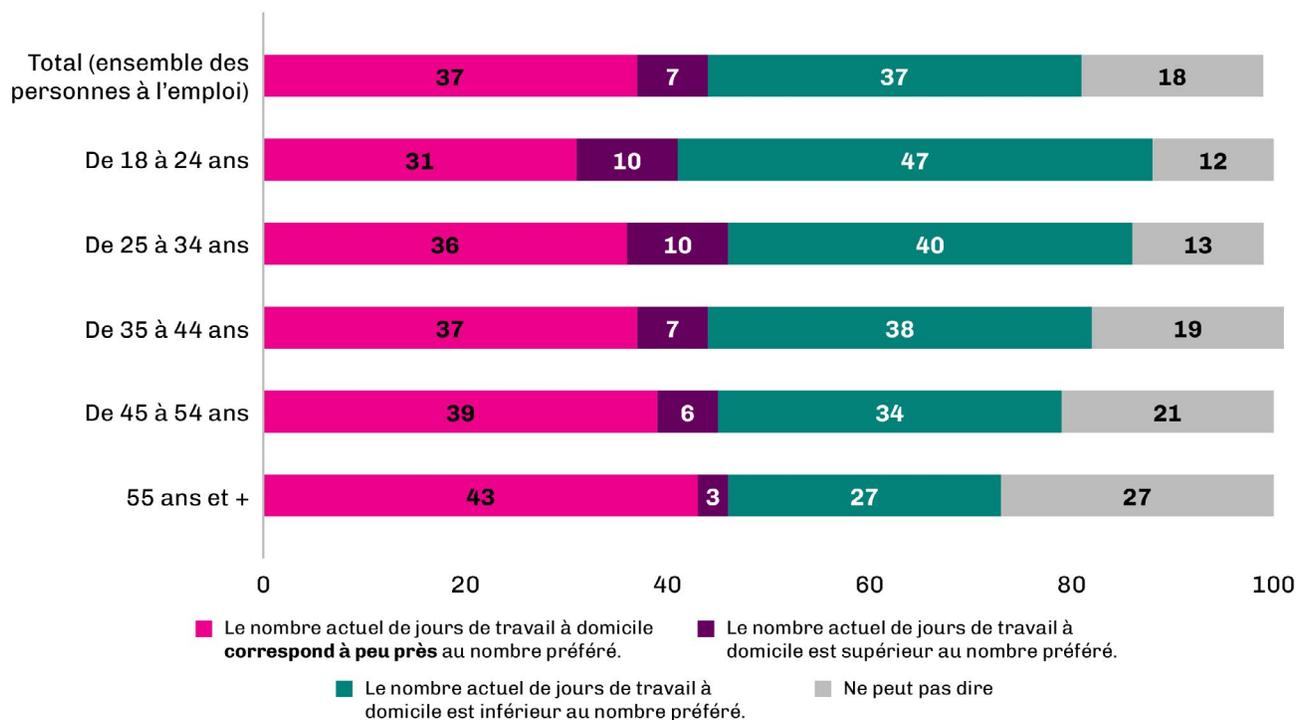
- Le nombre actuel de jours de travail à domicile **correspond à peu près** au nombre de jours qu'ils préféreraient travailler à domicile : 37 %.
- Le nombre actuel de jours de travail à domicile **est inférieur** au nombre de jours qu'ils préféreraient travailler à domicile : 37 %
- Le nombre actuel de jours de travail à domicile **est supérieur** au nombre de jours qu'ils préféreraient travailler à domicile : 7 %
- Préférence non déclarée : 18 %.

Ces chiffres varient quelque peu selon l'âge. La proportion de personnes travaillant à domicile à peu près autant qu'elles le souhaiteraient augmente avec l'âge (de 31 % pour les 18 à 24 ans à 43 % pour les 55 ans et plus). Les jeunes sont plus susceptibles de travailler à domicile plus souvent qu'ils ne le souhaiteraient, mais cette proportion reste relativement faible (10 %). Les jeunes se démarquent davantage parce qu'ils sont beaucoup plus susceptibles de travailler à domicile moins qu'ils ne le souhaiteraient ; près d'un sur deux (47 %) des 18 à 24 ans sont dans cette situation, comparativement à près d'un sur quatre (27 %) chez les 55 ans et plus. Il convient toutefois de noter que cette différence s'explique en partie par le fait que les travailleuses et travailleurs plus âgés sont moins susceptibles d'exprimer une préférence.



FIGURE 3

Alignement de la fréquence réelle et préférée du travail à domicile, par groupe d'âge
Sous-échantillon : personnes à l'emploi



Comparativement aux personnes âgées de 25 à 54 ans qui n'ont pas d'enfants à la maison (34 %), les parents âgés de 25 à 54 ans ayant des enfants à la maison de moins de 19 ans (40 %) sont un peu plus susceptibles de dire que le nombre actuel de jours de travail à domicile est inférieur au nombre de jours qu'ils préféreraient passer à la maison.



Comment le travail à domicile affecte-t-il le milieu de travail

Les vagues précédentes du Sondage sur l'emploi et les compétences ont interrogé les personnes qui travaillaient à domicile sur leurs expériences ; par exemple, le sondage leur demandait si elles préféreraient travailler à domicile plutôt qu'à leur lieu de travail habituel, ou si elles craignaient que le travail à domicile ait un impact négatif sur leur carrière.⁶ La septième vague du sondage adopte une approche différente, en demandant à tous les employés et employées, quel que soit leur lieu de travail, comment le travail à domicile affecte leur lieu de travail. Pour chacune des cinq questions, environ 10 à 20 % des répondantes et répondants ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas fournir de réponse parce que la question ne s'appliquait pas à leur situation de travail. Cela peut se produire, par exemple, parce qu'ils travaillent dans un secteur où presque tous les employés travaillent à l'extérieur de leur domicile. Ces répondantes et répondants ont été exclus de l'analyse présentée dans la présente section.

Une majorité de travailleuses et travailleurs au Canada (69 %), travaillant à domicile ou non, sont d'accord pour dire que les personnes qui travaillent à domicile sont tout aussi productives que celles qui travaillent à leur bureau ou à leur lieu de travail habituel, tandis que moins de personnes (27 %) ne sont pas d'accord.

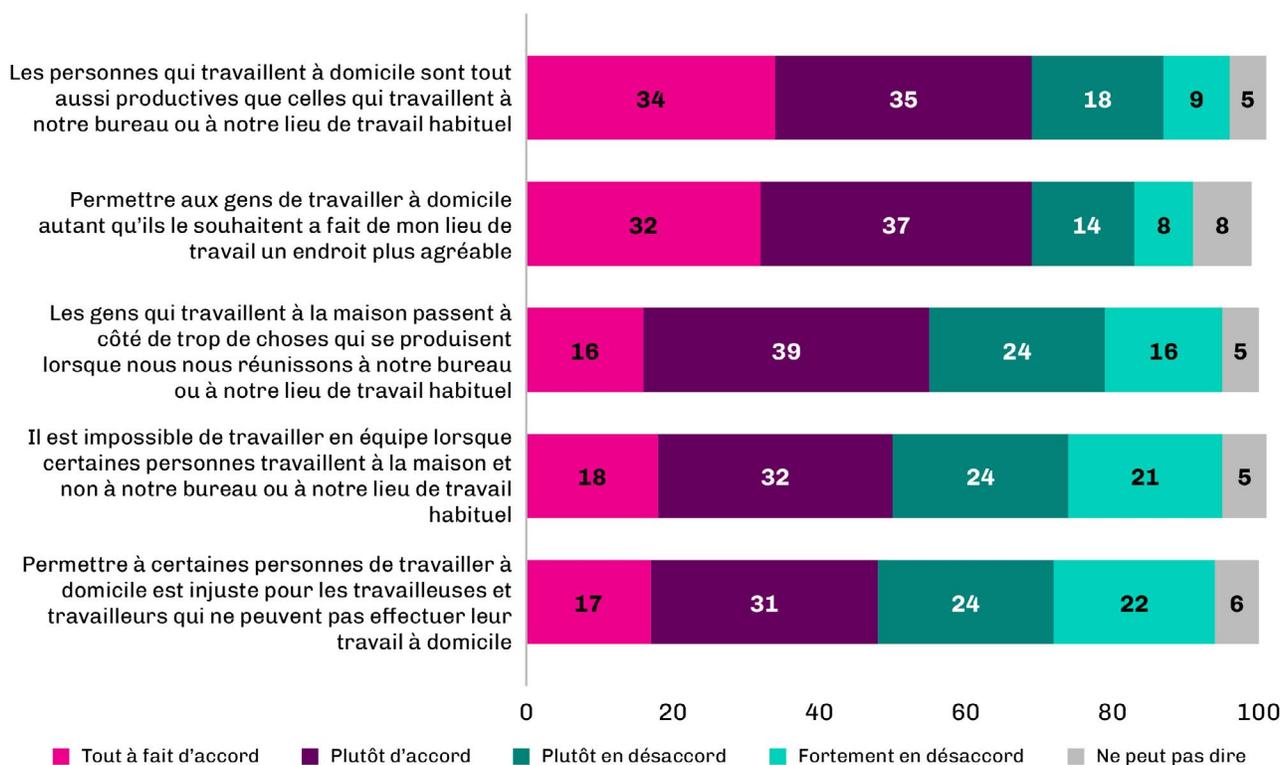
De même, une majorité (69 %) est également d'accord pour dire que « permettre aux gens de travailler à domicile autant qu'ils le souhaitent a rendu mon lieu de travail plus agréable », tandis que seulement 23 % ne sont pas d'accord.

6 Voir la note 1.

FIGURE 4**Points de vue sur le travail à domicile**

Sous-échantillon : ensemble des personnes à l'emploi (à l'exclusion de celles qui disent ne pas pouvoir répondre parce que la question ne s'applique pas à leur situation de travail).

Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacune des affirmations suivantes sur le travail à domicile?



Malgré ces opinions positives, certaines personnes expriment également certaines préoccupations. Plus précisément, 55 % s'accordent à dire que « les personnes qui travaillent à domicile passent à côté de trop de choses qui se produisent lorsque nous sommes ensemble à notre bureau ou à notre lieu de travail habituel ». Dans ce cas, 40 % ne sont pas d'accord.

Les opinions sur deux autres questions sont réparties plus également. Une personne sur deux (50 %) est d'accord pour dire « qu'il est impossible de travailler en équipe lorsque certaines personnes travaillent à la maison et pas à notre bureau ou à notre lieu de travail habituel », tandis que presque autant (45 %) ne sont pas d'accord. De même, 48 % sont d'accord pour dire que « permettre à certaines personnes de travailler à domicile est injuste pour ceux et celles qui ne peuvent pas effectuer leur travail à domicile », tandis que la même proportion (47 %) n'est pas d'accord.

Les femmes sont légèrement plus susceptibles que les hommes d'avoir une opinion positive de l'impact du travail à domicile. Elles sont plus susceptibles d'être d'accord pour dire que les personnes qui travaillent à domicile sont tout aussi productives (72 %, contre 65 % pour les hommes), et moins susceptibles d'être d'accord pour dire que les personnes qui travaillent à domicile passent à côté de quelque chose (51 % contre 60 %) ou que le fait d'avoir certaines personnes travaillant à la maison rend impossible de travailler en équipe (46 % contre 53 %).

Les travailleuses et travailleurs racisés (par rapport à ceux qui ne le sont pas) et les travailleuses et travailleurs autochtones (par rapport à ceux qui ne le sont pas) ont tendance à être un peu plus susceptibles d'être d'accord avec les déclarations positives sur le travail à domicile — par exemple, le fait que permettre aux gens de travailler à domicile autant qu'ils le souhaitent a rendu leur lieu de travail plus agréable. Mais ils ont également tendance à être plus susceptibles d'être d'accord avec certaines des déclarations négatives. Par exemple, alors que 52 % des travailleuses et travailleurs non racisés sont d'accord pour dire que les personnes qui travaillent à domicile passent à côté de trop de choses, l'accord monte à 62 % chez les personnes qui s'identifient comme noires et à 64 % chez celles qui s'identifient comme Sud-Asiatiques ; de même, l'accord est plus élevé chez les Autochtones (67 %) que chez les non Autochtones (55 %). Les travailleuses et travailleurs sud-asiatiques et autochtones en particulier, sont également plus susceptibles d'être d'accord pour dire qu'il est impossible de travailler en équipe lorsque certaines personnes travaillent à la maison et non à leur bureau ou à leur lieu de travail habituel.

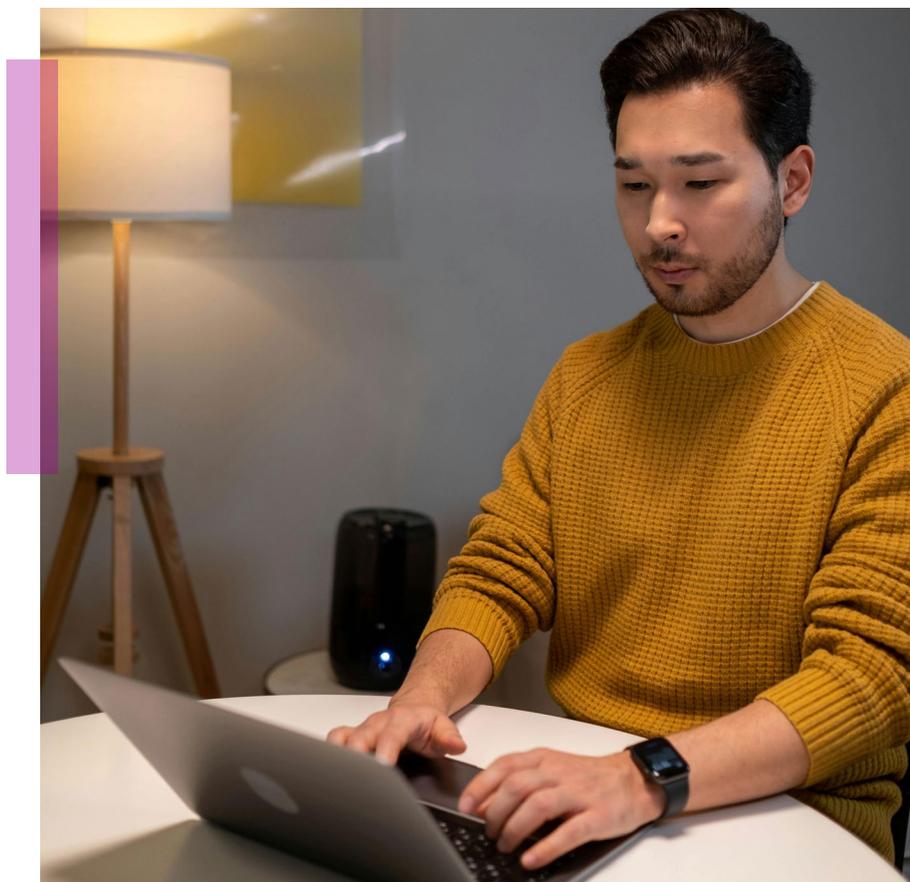


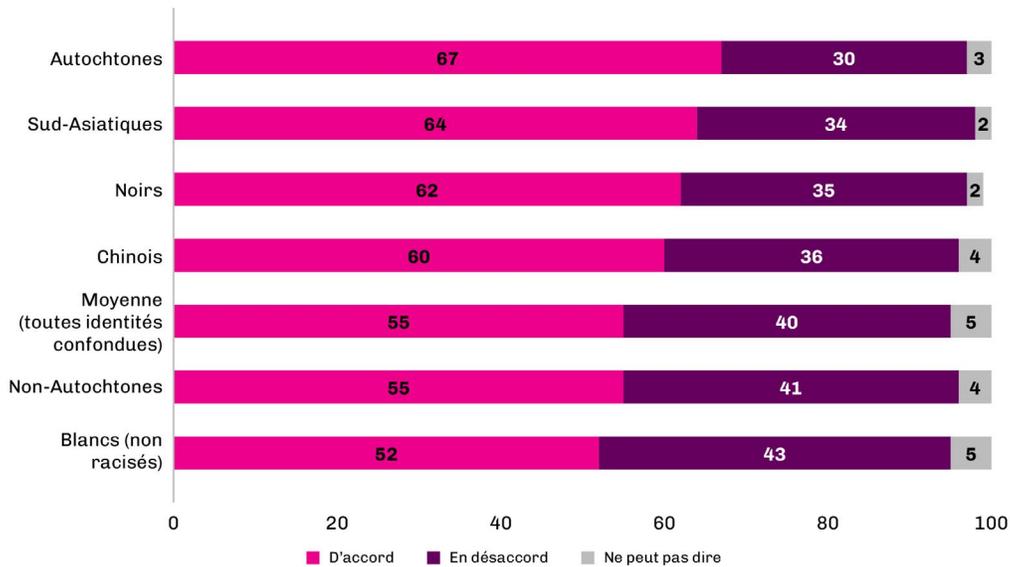
FIGURE 5

Points de vue sur le travail à domicile, par identité

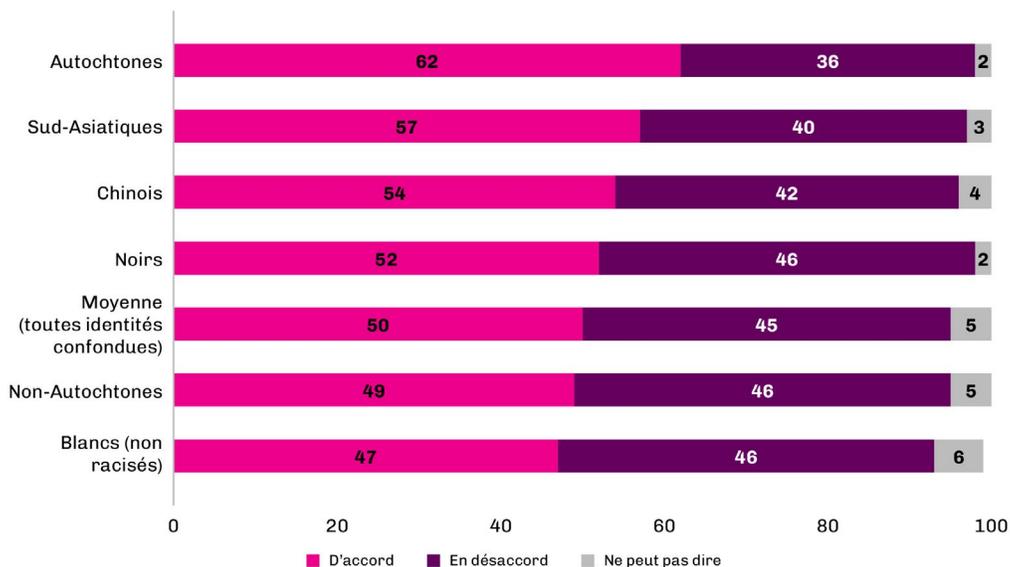
Sous-échantillon : ensemble des personnes à l'emploi (à l'exception de celles qui disent ne pas pouvoir répondre parce que la question ne s'applique pas à leur situation de travail).

Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacune des affirmations suivantes sur le travail à domicile?

Les gens qui travaillent à la maison passent à côté de trop de choses qui se produisent lorsque nous sommes ensemble à notre bureau ou à notre lieu de travail habituel.



Il est impossible de travailler en équipe lorsque certaines personnes travaillent à la maison et non à notre bureau ou à notre lieu de travail habituel.



Cependant, la différence la plus frappante dans les opinions sur l'impact du travail à domicile est celle entre les personnes qui sont dans cette situation, et les personnes qui ne le sont pas.

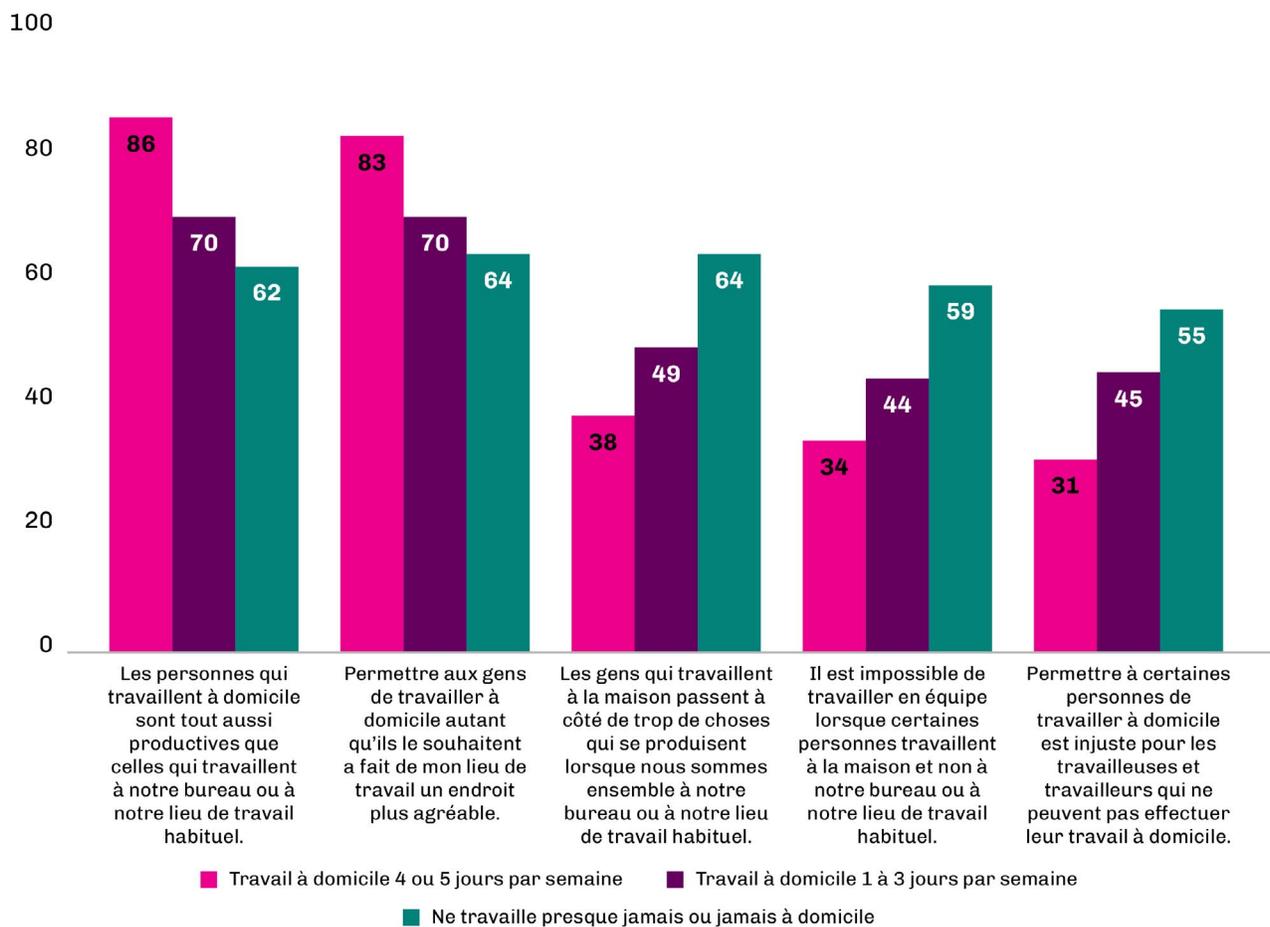
Une majorité de travailleuses et travailleurs s'accordent pour dire «que permettre aux gens de travailler à domicile autant qu'ils le souhaitent a rendu mon lieu de travail plus agréable», qu'ils travaillent eux-mêmes à domicile presque tous les jours de la semaine, seulement quelques jours par semaine ou pas du tout. Cependant, la probabilité d'être d'accord augmente à mesure que la fréquence du travail à domicile augmente. Il en va de même dans le cas de l'affirmation selon laquelle les personnes qui travaillent à domicile sont tout aussi productives.

FIGURE 6

Points de vue sur le travail à domicile, par lieu de travail

Sous-échantillon : ensemble des personnes à l'emploi (à l'exception de celles qui disent ne pas pouvoir répondre parce que la question ne s'applique pas à leur situation de travail).

Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacune des affirmations suivantes sur le travail à domicile?



Dans le cas des trois autres affirmations — à savoir si les personnes qui travaillent à domicile passent à côté de certaines choses, si le fait que des personnes travaillent à domicile entrave le travail d'équipe et si permettre à certaines personnes de travailler à domicile est injuste — la tendance est différente. Dans chacun de ces cas, la majorité des personnes qui ne travaillent pas à domicile sont d'accord, tandis que la majorité de celles qui travaillent à domicile presque tous les jours ne sont pas d'accord. La probabilité d'exprimer des inquiétudes quant aux inconvénients du travail à domicile diminue à mesure que la fréquence du travail à domicile augmente, au point que, dans l'ensemble, les personnes qui travaillent à domicile et celles qui ne le font pas se retrouvent dans des camps opposés sur cette question.

Ces résultats laissent entrevoir un possible clivage dans le milieu de travail.

- Une majorité des personnes qui ne travaillent jamais ou presque jamais à domicile (64 %) sont d'accord pour dire que «les gens qui travaillent à domicile passent à côté de trop de choses qui se produisent lorsque nous sommes ensemble à notre bureau ou à notre lieu de travail habituel», tandis qu'une majorité de celles qui travaillent généralement à domicile quatre à cinq jours par semaine ne sont pas d'accord (59 %).
- Une majorité des personnes qui ne travaillent jamais ou presque jamais à domicile (59 %) sont d'accord pour dire «qu'il est impossible de travailler en équipe lorsque certaines personnes travaillent à la maison et non à notre bureau ou à notre lieu de travail habituel», tandis qu'une majorité de celles qui travaillent généralement à domicile quatre à cinq jours par semaine ne sont pas d'accord (60 %).
- Une majorité des personnes qui ne travaillent jamais ou presque jamais à domicile (55 %) sont d'accord pour dire que «permettre à certaines personnes de travailler à domicile est injuste pour les travailleuses et travailleurs qui ne peuvent pas effectuer leur travail à domicile», tandis qu'une majorité de celles qui travaillent généralement à domicile quatre à cinq jours par semaine ne sont pas d'accord (63 %).



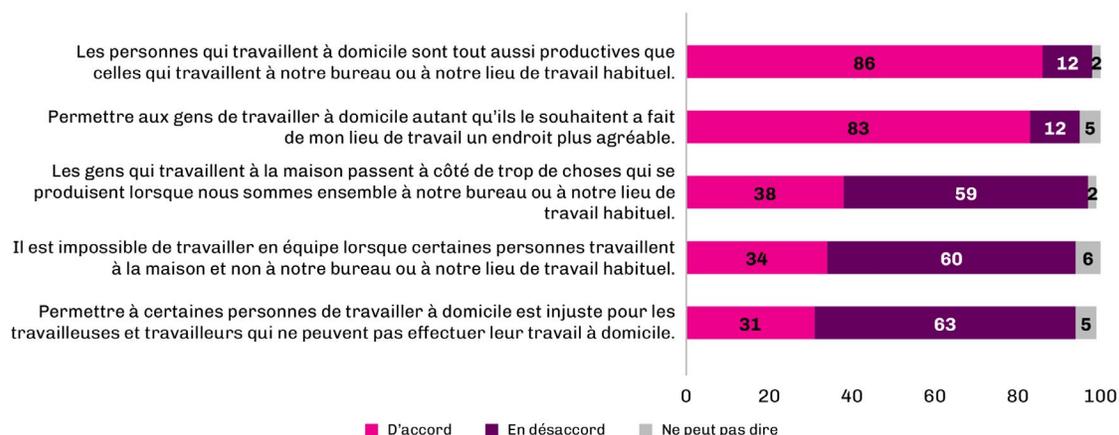
FIGURE 7

Points de vue sur le travail à domicile, par lieu de travail

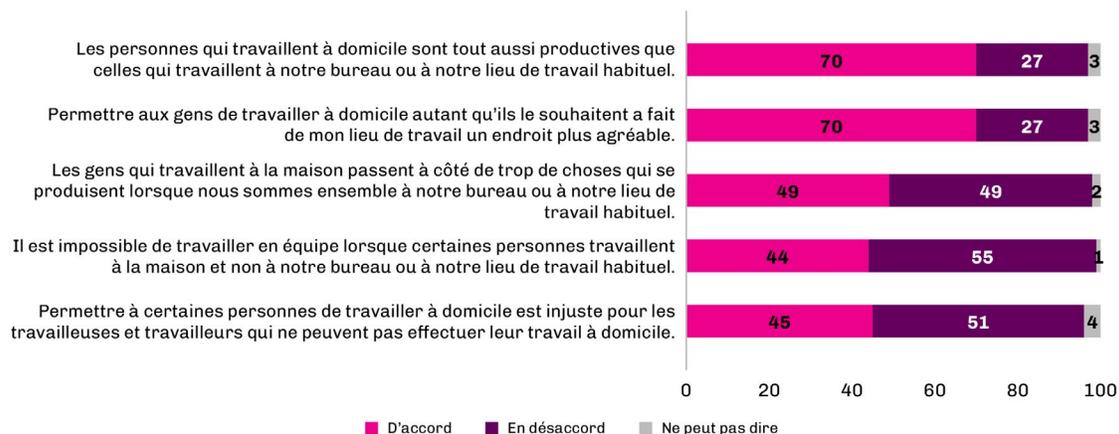
Sous-échantillon : ensemble des personnes à l'emploi (à l'exception de celles qui disent ne pas pouvoir répondre parce que la question ne s'applique pas à leur situation de travail).

Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacune des affirmations suivantes sur le travail à domicile?

Travail à domicile 4 ou 5 jours par semaine



Travail à domicile 1 à 3 jours par semaine



Ne travaille jamais ou presque jamais à domicile

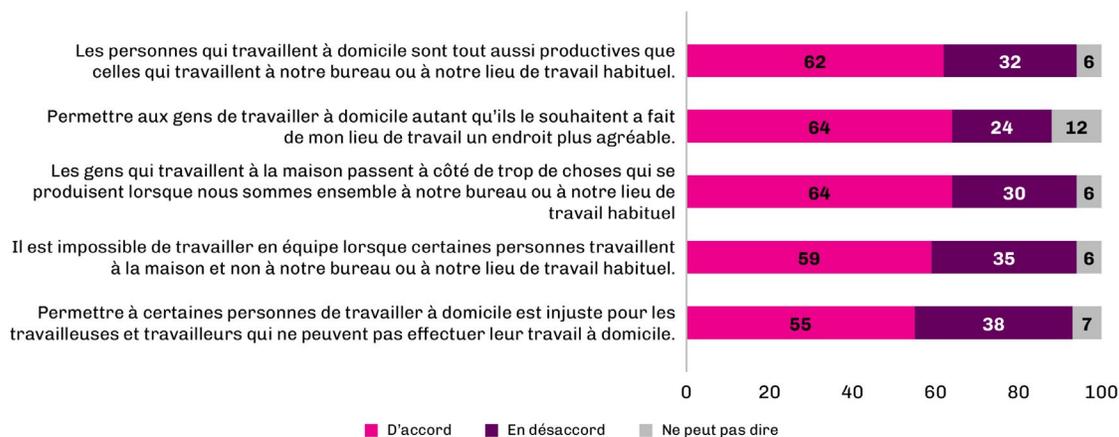
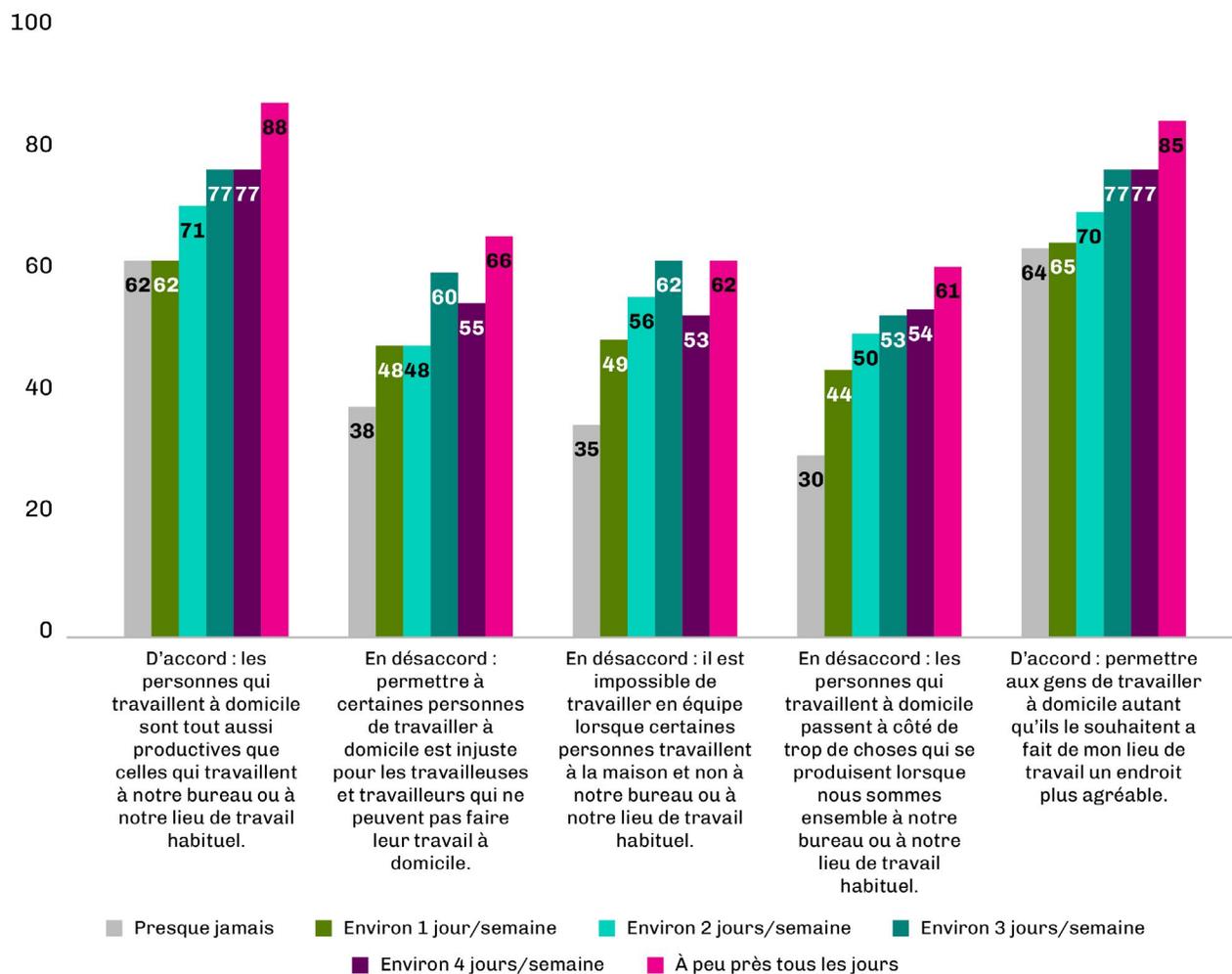


FIGURE 8

Points de vue sur le travail à domicile, par lieu de travail

Sous-échantillon : ensemble des personnes à l'emploi (à l'exception de celles qui disent ne pas pouvoir répondre parce que la question ne s'applique pas à leur situation de travail).

Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacune des affirmations suivantes sur le travail à domicile?





Le travail à domicile et la satisfaction au travail

Malgré ces désaccords, il semble y avoir très peu de différence dans la satisfaction au travail entre les personnes qui travaillent à domicile la plupart du temps ou une partie du temps, et celles qui ne le font pas. Les résultats des vagues précédentes du sondage, qui utilisaient une question légèrement différente sur le travail à domicile, suggèrent que les personnes qui ont déclaré avoir adopté le travail à domicile en raison de la pandémie étaient légèrement plus susceptibles de se dire très satisfaites de leur emploi. Cependant, cela pourrait être lié au type d'emploi qu'elles occupaient et non seulement au lieu de travail.

Dans l'ensemble, au Canada, quatre travailleuses et travailleurs sur cinq (80 %) se disent très ou plutôt satisfaits de leur emploi actuel. Ce niveau de satisfaction est tout aussi élevé chez les personnes qui travaillent à domicile quatre ou cinq jours au cours d'une semaine typique (82 %), comparativement à celles qui travaillent à domicile un à trois jours par semaine (81 %), ou qui ne travaillent jamais ou presque jamais à domicile (80 %).

De même, la plupart des travailleuses et travailleurs canadiens (76 %) disent qu'ils peuvent souvent ou parfois trouver le bon équilibre entre le travail, les tâches domestiques et les loisirs, tandis que seulement 21 % disent qu'ils ne peuvent rarement ou jamais trouver cet équilibre. Mais la proportion de ceux qui peuvent souvent ou parfois trouver le bon équilibre n'est que légèrement supérieure à la moyenne de ceux qui travaillent à domicile quatre ou cinq jours par semaine typique (80 %), et à peine inférieure à la moyenne (74 %) de ceux qui ne travaillent jamais ou presque jamais à domicile.

Cependant, ces mesures varient davantage en fonction du nombre de jours qu'une personne souhaite travailler à domicile, c'est-à-dire en fonction de sa situation de travail préférée plutôt que de sa situation réelle.

- Les personnes qui préféreraient travailler à domicile seulement un ou deux jours par mois (47 %) sont deux fois plus susceptibles d'être très satisfaites de leur emploi actuel que celles qui préféreraient travailler à domicile presque tous les jours (24 %).
- De même, celles qui préféreraient travailler à domicile seulement un ou deux jours par mois (41 %) sont plus susceptibles de dire qu'elles ont souvent l'impression que leur vie est équilibrée que celles qui préféreraient travailler à domicile presque tous les jours (30 %).

Il n'est pas surprenant que la satisfaction au travail soit particulièrement faible chez les personnes qui ne travaillent jamais ou presque jamais à domicile, mais qui préféreraient travailler à domicile presque tous les jours : seulement 12 % des personnes de ce groupe sont très satisfaites de leur emploi actuel (64 % sont très ou plutôt satisfaites).



**Environics
Institute**
For Survey Research

 **Future
Skills
Centre** Centre des
**Compétences
futures**

**TED
ROGERS
SCHOOL
OF MANAGEMENT**

DiVERSITY
INSTITUTE